



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Dates des vacances de la scolarité post obligatoire et de la formation professionnelle

**Le DFJ a arrêté les dates des vacances scolaires de l'enseignement professionnel et de l'enseignement gymnasial ainsi que des institutions de formation des maîtres. Ces dates servent souvent de référence pour la fixation des vacances de la scolarité obligatoire, qui, selon la loi actuelle, sont de la compétence des commissions scolaires.**

Ce calendrier a donné lieu à une consultation sur le plan romand. Si de gros obstacles ont pu être évités, des recoupements ou collisions sont inévitables dans un système fédéraliste et aux autorités compétentes aussi différentes. Parallèlement, le DFJ poursuit le projet de modifications de la loi scolaire visant notamment à l'harmonisation cantonale des vacances. Ce projet est coordonné avec les autres chantiers ouverts touchant à la fois les commissions scolaires, la désignation des enseignants, les projets de régionalisation de l'école et la mise en oeuvre d'EtaCom.

Le calendrier ci-dessous indique les jours de fin des cours et de reprise des cours. A noter que les dates des vacances du printemps tiennent compte des trois jours de vacances supplémentaires prévus par le projet de nouvelle loi sur le personnel de l'Etat. Les dates indiquées entre parenthèses s'appliqueraient au cas où ce projet serait refusé par l'autorité législative.

2001 :

Vacances d'été du 6 juillet au 27 août

Vacances d'automne du 12 au 29 octobre

Vacances d'hiver du 21 décembre au 7 janvier

2002 :

Relâche du 15 au 25 février 2002

Vacances de printemps du 22 mars (27 mars) au 8 avril

Vacances d'été du 5 juillet au 26 août

Vacances d'automne du 11 au 28 octobre

Vacances d'hiver du 20 décembre au 6 janvier 2003

2003 :

Relâche du 21 février au 3 mars

Vacances de printemps du 11 (16) au 28 avril

Vacances d'été du 4 juillet au 25 août

Vacances d'automne du 10 au 27 octobre

Vacances d'hiver du 23 décembre au 12 janvier 2003

2004 :

Relâche du 20 février au 1er mars

Vacances de printemps du 2 (7) au 19 avril

Vacances d'été du 2 juillet au 23 août

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 février 2001

Philippe Lavanchy, Chef du SESSFO, tél. : 021/316.34.00 Jean-Pierre Rochat, Chef du SFP, tél. :  
021/316.63.04 Voir également le site internet [www.dfj.vd.ch](http://www.dfj.vd.ch)